



Les déboires de Steinberg ont fait quelques «oubliés»

Douze «oubliés» de Steinberg réclament 730 000 \$ à Gaucher

VALÉRIE BEAUREGARD

Douze franchisés de Steinberg, «oubliés» dans la transaction avec Métro-Richelieu, Provigo et IGA, réclament 730 000 \$ à Michel Gaucher qui, malgré ses engagements, ne leur a pas versé un sou.

Ces franchisés ont dû fermer leur magasin et vendre, pour le compte de Steinberg, les biens qui étaient sous leur contrôle, au meilleur prix possible. Jusqu'au 23 novembre, Steinberg leur promettait de régler toutes les sommes qui leur étaient dues. Aujourd'hui, ils se retrouvent endettés et sans emploi.

Les avocats de Steinberg suggèrent qu'ils s'inscrivent à titre de créancier ordinaire auprès du coordonnateur de la proposition.

Bernés

«Chacun des douze oubliés a une histoire qui lui est particulière, mais tous ont en commun le sentiment qu'on les a bernés et qu'on a abusé de leur bonne foi», peut-on lire dans un document

d'information élaboré par leurs conseillers.

C'est en 1988 que la direction de Steinberg a demandé à un groupe de gérants de se transformer en franchisés en échange d'une mise de fonds de 25 000 \$, dans la plupart des cas. Les mises de fonds ont par la suite atteint 50 000 \$ pour certains.

Les douze «oubliés», qui comptaient en moyenne 23 années de service, demandent que Michel Gaucher respecte les engagements écrits et verbaux qu'il aurait pris envers eux.

Sur la somme de 730 735,71 \$ qui est réclamée, les mises de fonds totalisent 180 500 \$. Le reste comprend des salaires ou des primes de séparation impayés.

Six des douze franchisés ont une clause à leur contrat prévoyant leur réintégration comme employés de Steinberg, avec pleine ancienneté, advenant l'abandon de leur franchise.

Aucun appui

L'avocat du groupe des 12, Me Denis Chaurette, s'est adressé à la Caisse de dépôt et placement du

Québec, à la Société de développement industriel du Québec ainsi qu'au cabinet du ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie pour faire débloquer le dossier. Jusqu'à maintenant, il n'a reçu aucun appui.

Il reste une semaine aux franchisés pour obtenir gain de cause. Si la proposition de réorganisation financière de Steinberg est acceptée par les créanciers lors de l'assemblée du 18 décembre, les franchisés «oubliés» seraient les derniers servis.

Pour Raymond Desrosiers, à qui Steinberg doit plus de 185 000 \$, ceci veut tout simplement dire une participation à la réalisation du portefeuille de poursuites engagées par la chaîne contre différents groupes (Univa et Lantic, notamment).

«On ne veut pas grand chose, a-t-il dit hier à La Presse. Nous demandons seulement d'être libérés de nos cautionnements et que nos contrats soient réglés.»

Les «oubliés» ne sont pas admissibles au Fonds d'indemnisation qui a été mis sur pied à l'initiative des employés licenciés de

Steinberg. Ils ne peuvent pas non plus toucher l'assurance-chômage car ils étaient propriétaires de leur entreprise.

Pourquoi ne pas être reparti en affaires? «On n'a pas les fonds nécessaires. C'est Steinberg qui a l'argent», explique Jacques Larose, un «oublié». Pour partir un marché d'alimentation, il lui faudrait aujourd'hui une mise de fonds d'au moins 100 000 \$.

De plus, si ces 12 magasins n'ont pas été repris par les trois autres chaînes d'alimentation, c'est que leur emplacement n'était pas attractif ou que les baux étaient trop élevés.

Le Steinberg de M. Larose à la Place Desormeaux, à Longueuil, est entouré d'un Métro-Richelieu et d'un Maxi. Pas très loin, on trouve un Super Carnaval et un Club Price. M. Larose avait conclu une entente d'approvisionnement avec IGA mais il n'a pu s'entendre avec le propriétaire du centre commercial, les Investissements Morguard.

Il a été impossible d'obtenir hier les commentaires de la direction de Steinberg.

À LIRE

CLAUDE PICHER

Dans son mini-budget de la semaine dernière, le ministre des finances déclarait s'attendre, pour 1993, à une croissance économique de 2,5 p. cent. Depuis, dans les officines, on se demande si «Don Mazanchiavel» n'a pas volontairement sous-estimé l'ampleur de la reprise. Pour sa part, notre columnist Claude Picher croira quand il verra. E 3

COOPÉRANTS

L'Association des intermédiaires en assurance de personnes du Québec (AIAPQ), qui avait ouvert une enquête à la suite de la liquidation des Coopérants, a retenu 170 chefs d'accusation à l'endroit de seize de ses membres. Sur les 1568 remplacements de polices scrutés par l'association, 138 contenaient des anomalies sérieuses. E 8

SYNCRUDE

La compagnie Syncrude qui exploite depuis 1978 des sables pétroliers en Alberta se targue d'être l'entreprise du secteur privé à employer le plus grand nombre d'autochtones au Canada. E 8

INDICES

MONTRÉAL 1736,33
(-3,70) (-0,21%)

TORONTO 3285,49
(-5,37) (-0,16%)

NEW YORK 3323,81
(+1,63) (+0,05%)

MEXIQUE 1742,55
(-5,70) (-0,33%)

DOLLAR 78,57
(-0,06%)

OR 333,60 \$
(-1,80 \$)

La marine marchande canadienne à l'agonie

FRÉDÉRIC TREMBLAY
Presse Canadienne

Parce que la marine marchande canadienne se meurt, l'Association des armateurs du Saint-Laurent (AAS) réclame la tenue au plus tôt d'un sommet sur l'avenir de cette industrie au pays.

En conférence de presse, hier à Montréal, les dirigeants de cette association ont dit estimer urgent de mettre sur pied une véritable politique globale du transport maritime au pays, faute de quoi cette industrie ne sera plus l'ombre d'elle-même au tournant de l'an 2000.

«Si les tendances se poursuivent, rares seront les navires à battre pavillon canadien dans dix ans. Qu'advient-il alors de nos chantiers maritimes et des emplois qu'ils procurent? Et des milliers de marins?», s'est demandé le président de l'AAS, le capitaine Rosaire Desgagnés, lui-même directeur de la compagnie Transport Desgagnés.

Au Canada, on compte 40 armateurs, dont une vingtaine au Québec, qui emploient au total quelque 25 000 travailleurs.

L'état de la marine marchande canadienne n'a cessé de se détériorer au fil des années, si bien que le Canada se situe maintenant 66e au monde en ce qui a trait à l'importance de sa flotte.

Parmi les 23 pays de l'OCDE, le Canada arrive bon dernier en ce qui concerne l'âge de ses navires, qui ont en moyenne plus de 20 ans.

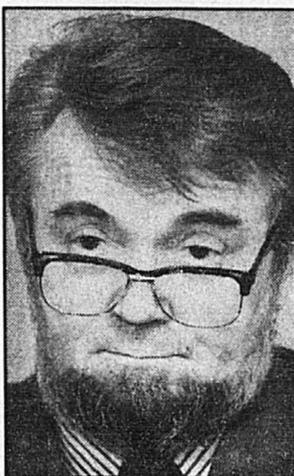
Des produits importés au Canada ou exportés à partir de notre pays par voie maritime, seulement un pour cent le sont par des navires canadiens, le reste étant réalisé par des bateaux de propriété étrangère.

Ce triste constat, l'Association des armateurs l'attribue largement au «manque de cohésion» des politiques gouvernementales.

Au nombre des errements du gouvernement fédéral, l'AAS note les exigences excessives en matière de sécurité.

«Tous les navires achetés à l'étranger et la plupart des navires canadiens sont déjà inspectés et approuvés par des sociétés internationales de classification reconnues qui ont justement pour mandat de s'assurer du respect de ces conventions internationales.

«L'inspection de la Garde côtière et surtout les demandes de



Rosaire Desgagnés, président de l'AAS.

conformité qui en découlent peuvent coûter des millions de dollars à l'armateur, même si ce dernier a acheté un navire moderne de qualité supérieure et respectant les exigences de pays à tradition maritime», peut-on lire dans le document réflexif: «Levons l'ancre», que vient de compléter l'AAS pour que soit créée une véritable politique de transport maritime au Québec et au Canada.

L'Association des armateurs s'en prend aussi à la taxe d'accise sur les carburants, qui serait appliquée de manière illogique. Certains parcours seraient sujets à cette taxe, alors que d'autres en seraient exemptés, sans raison apparente.

L'AAS dénonce aussi «la concurrence malsaine» que lui livre le chemin de fer.

Les armateurs font remarquer qu'ils doivent se passer de subventions gouvernementales pour opérer, alors que le Canadien National peut jouir à tout moment des largesses du gouvernement fédéral.

Pour y voir plus clair, l'Association des armateurs réclame donc la tenue d'un sommet sur l'avenir de l'industrie.

On pourrait notamment y analyser les avantages et les inconvénients d'avoir ou de ne pas avoir de flotte nationale pour un pays comme le Canada.

Le sommet pourrait également permettre d'étudier les «principes pouvant guider» la concurrence entre les différents modes de transport, et d'examiner les cadres légaux actuels de l'industrie.

L'AAS rappelle que la voie d'eau Saint-Laurent/Grands Lacs pénètre le continent sur plus de 3700 kilomètres, constituant de ce fait «l'autoroute la plus économique du pays».

Un argument, croit-on, auquel les gouvernements devraient être sensibles en cette période d'austérité.

Chômage, mensonges et statistiques

MIVILLE TREMBLAY

Lorsque Mark Twain a dit qu'il y avait trois sortes de mensonges: les mensonges, les maudits mensonges et les statistiques, il pensait probablement au taux de chômage.

Le chômage est un mal terrible et sa croissance sape le pouvoir des politiciens. Pas surprenant que l'on trouve intérêt à le minimiser (quand on est au pouvoir) ou à l'exagérer (quand on est dans l'opposition), bref, à faire dire aux chiffres ce qu'ils ne peuvent mesurer.

Il est juste d'affirmer que le taux de chômage calculé chaque mois par Statistique Canada sous-estime gravement, tant l'ampleur, que la complexité du phénomène des personnes qui ne travaillent pas, et qui pourraient le faire si on leur offrait dans leur région un emploi intéressant et à la mesure de leurs capacités.

Mais pour autant, il est totalement erroné d'additionner le nombre des chômeurs, ou le nombre des personnes qui encaissent un chèque d'assurance-chômage, avec le nombre de ceux qui tirent un chèque de l'aide sociale. Compter des pommes avec des oranges ne donne qu'une marmelade infecte!

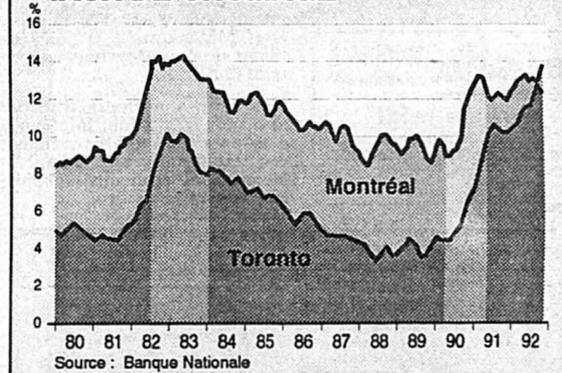
De fait, il faudrait, comme en France, cesser de parler du taux de chômage pour employer l'expression «taux des demandeurs d'emploi». Car ce sont bien les demandeurs d'emploi, et non les chômeurs, que compte Statistique Canada.

L'agence fédérale procède par sondage mensuel pour identifier l'activité de la population canadienne de 15 ans et plus, qui n'est pas dans les Forces armées, et qui ne vit pas en institution. Son gigantesque échantillon de 62 000 ménages permet de suivre à la trace 115 000 individus (Gallup interroge 1100 personnes pour un sondage électoral).

Son questionnaire comporte une cinquantaine de questions. Aucune ne cherche à déterminer si la personne reçoit des prestations d'assurance-chômage ou d'aide sociale. Stat Can s'en contrefout.

Les deux questions centrales sont les suivantes: travaillez-vous? et si non, avez-vous, au cours des quatre dernières semaines, entrepris des démarches pour vous trouver du travail?

TAUX DE CHÔMAGE



O, surprise! Toronto-la-prospère souffre d'un taux de chômage presque aussi élevé que celui de Montréal. Les courbes, jadis parallèles, se touchent quasiment. Maigre consolation pour l'unité canadienne, car c'est Toronto qui a rejoint Montréal, et non l'inverse. Montréal, désolation, a plutôt rejoint son taux de chômage de la récession de 1981-82. Le graphique montre en outre à quel point la longue et vigoureuse reprise des années 80 n'a pas réussi à vraiment réduire le chômage montréalais (et québécois), demeuré très élevé au dessus des 8 p. cent, tandis que Toronto goûtait le plein emploi avec un taux de 4 p. cent. Pire, il y a lieu de craindre que la prochaine reprise (qui est techniquement en cours car le PIB a cessé de reculer au deuxième trimestre de 1991) ne permette pas une baisse aussi grande du chômage que par le passé. Deux forces vont retenir les courbes vers le haut: une main-d'oeuvre qui n'est pas adéquatement formée pour les besoins du marché, et des entreprises qui choisissent d'acheter des machines, plutôt que d'embaucher des travailleurs.

Le total des personnes qui travaillent et des personnes qui cherchent du travail donne ce que l'on appelle la population active.

Le nombre des personnes qui cherchent activement du travail divisé par la population active donne le taux de chômage.

Ainsi, deux choses font varier le taux de chômage: le nombre de personnes qui travaillent (l'emploi) et le nombre de personnes qui cherchent du travail.

Ce sont les entreprises et dans une moindre mesure les gouvernements qui créent ou qui éliminent des emplois.

Le nombre de personnes qui cherchent activement du travail dépend de plusieurs facteurs:

■ du nombre de personnes qui perdent leur emploi, ou qui en ont trouvé;

■ du nombre de chômeurs découragés qui décident de se remettre activement à la recherche d'un emploi, ou qui cessent d'en chercher;

■ du nombre des nouveaux arrivants sur le marché du travail, soit les jeunes qui quittent l'école (ou qui y retournent), les femmes qui décident de chercher du travail à l'extérieur du foyer et les immigrants.

Ainsi, le taux de chômage peut augmenter lorsque le nombre d'emplois baisse, comme ce fut le cas au Québec en octobre.

Le taux de chômage peut aussi augmenter, même si l'économie prend du mieux. C'était le cas en octobre pour l'ensemble du Canada, alors que le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru plus rapidement que le nombre d'emplois créés.

Ce phénomène est typique au

SUITE A LA PAGE E2

DPM vous offre un placement ultraperformant: FONDS MUTUELS TRIMARK

L'approche de Trimark, en ce qui a trait à la gestion de l'argent, comprend une série d'étapes qui convergent toutes vers un seul but: atteindre des performances financières de haut niveau.

FONDS MUTUELS TRIMARK
MIEUX PLACER POUR PERFORMER.

DPM est le plus important groupe indépendant de spécialistes en planification financière au Québec, des experts capables de vous proposer la solution sur mesure parmi la plus vaste gamme de placements sur le marché, incluant les fonds ultraperformants de TRIMARK.

POUR LE MEILLEUR CHOIX, CONSULTEZ LES EXPERTS DPM.

Des informations essentielles concernant cette offre sont contenues dans le prospectus simplifié du Fonds. Procurez-vous un exemplaire en communiquant avec le Groupe de planification financière DPM Inc., 755 boul Saint-Jean, bureau 602, Pointe-Claire, Québec, H9R 5M9. Lisez-le soigneusement avant d'investir. La valeur des parts et le revenu d'investissement fluctuent.



Groupe de planification financière

NOUS BÂTISSONS UNE SÉCURITÉ FINANCIÈRE POUR VOUS.

COMPOSEZ LE 630-7500

Le plan quinquennal de l'Agence spatiale est reporté à février

MAURICE JANNARD

Le plan de développement à long terme (cinq ans) que l'Agence spatiale canadienne devait remettre cet automne au cabinet fédéral ne sera prêt qu'au début de l'an prochain.

Répondant aux questions des journalistes après un discours devant le Club Kiwanis Saint-Laurent de Montréal, M. Roland Doré, le président de l'Agence spatiale, a affirmé que le plan quinquennal sera déposé vraisemblablement au mois de février.

«C'est vrai, il faut un peu plus de temps», a affirmé M. Doré.

«Nous sommes à l'étape des priorisations et des choix.»

Le dirigeant de l'agence a précisé que l'organisme doit consulter plusieurs intervenants (notamment les gouvernements provinciaux et les entreprises privées) avant de choisir les programmes qui seront retenus pour les prochaines années. Créée en 1990, l'Agence a pour but de coordonner l'ensemble des activités spatiales du gouvernement fédéral.

De 1988 à l'an 2000, Ottawa aura investi 3,6 milliards de dol-

lars dans le programme spatial. L'Agence administre les trois-quarts de cette somme, soit 2,8 milliards. Pour l'année fiscale 1992-93 (exercice qui se termine le 31 mars prochain), le budget de M. Doré est de 408 millions.

Près de la moitié de cette somme va au projet de la station orbitale Freedom, un projet international, et un montant de 91 millions est affecté au projet Radarsat, un satellite de télédétection. Avec un lancement prévu en 1995, Radarsat aura des applications très variées notamment dans le transport maritime et la gestion des ressources agricoles.

Dans les deux cas, ces programmes ont la société Spar Aerospace comme maître d'oeuvre. Celle-ci possède des usines à Toronto et à Sainte-Anne-de-Bellevue.

Devant son auditoire, M. Doré a rappelé que Spar a établi un réseau de sous-traitance à la grandeur du pays. «Il y a par exemple MacDonald Dettwiler et MPR Teltech dans la région de Vancouver, Com Dev à Cambridge, Ontario, Bristol Aerospace à Winnipeg, et CAE Electronique à Ville Saint-Laurent», a souligné l'ex-directeur de l'École polytechnique.

Au Québec, des firmes comme FRE Composites de Saint-André, près de Lachute, Marconi Canada et MITEC Electronique participent également à l'aventure spatiale.

Le conférencier a souligné que la construction du siège social de l'Agence à Saint-Hubert, en banlieue de Montréal, respecte le calendrier prévu. Le coût de construction de l'édifice est évalué à 80 millions et le projet devrait être terminé à la fin de 1993 pour permettre à ses premiers occupants d'y travailler. Le siège social abritera 350 personnes environ.

«L'édifice comprendra des laboratoires de recherche expérimentale, des laboratoires de sciences et technique, des simulateurs et un centre d'entraînement à l'usage des astronautes», a fait valoir le président de l'organisme fédéral.

Celui-ci a précisé qu'il y aura à St-Hubert une station de contrôle du satellite Radarsat, de même qu'un laboratoire de simulation robotique de la station orbitale Freedom. «L'Agence spatiale à St-Hubert, ce n'est pas une coquille vide», a souligné de nouveau Roland Doré.



Lockheed achète des avions de chasse

Cette photo prise en 1986 montre des employés de General Dynamics Corp. qui travaillent sur la principale ligne d'assemblage du chasseur F-16, à l'usine de Fort Worth au Texas. General Dynamics a annoncé qu'elle vendra 1,5 milliard \$ sa division d'avions de chasse militaires à Lockheed Corp.

PHOTO AP

Crow: «La victoire sur l'inflation est à portée de main» Chômage...

Presse Canadienne
OTTAWA

Il semble que la victoire sur l'inflation soit à la portée de la main, a déclaré hier le gouverneur de la Banque du Canada.

M. John Crow a en effet affirmé devant le comité des finances des Communes qu'il était près d'atteindre son but: la stabilité des prix. Il y a une stabilité des prix lorsque le taux de l'inflation demeure régulièrement sous la barre des deux pour cent.

«Nous sommes tout près

Déjeuners d'affaires

la sila Gastronomie italienne

Ouvert le midi
(du 7 au 23 déc.)
2040, rue St-Denis 844-5083

d'avoir la stabilité des prix. C'est un point essentiel», a-t-il dit.

Durant la majeure partie de 1992, Statistique Canada a rapporté un taux d'inflation annuel variant autour de 1,5 pour cent. Ainsi, en octobre, le taux annuel a été de 1,6 pour cent.

Et M. Crow a informé le comité que, de manière persistante, l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada a surévalué l'inflation d'un demi-point à un point entier de pourcentage.

L'objectif de M. Crow a été un taux d'inflation de moins de deux pour cent en 1995. Mais la récession a réduit, de façon marquée, les pressions inflationnistes sur l'économie.

Il a refusé de répondre quand on lui a demandé si le ministre Don Mazankowski et lui fixeraient de nouveaux buts concernant l'inflation.

M. Crow a précisé qu'il verrait quel taux d'inflation, inférieur à deux pour cent, signifie vraiment une stabilité des prix, ce que la plupart des économistes appellent une inflation zéro.



Le gouverneur de la Banque du Canada, John Crow.

SUITE DE LA PAGE E1

début d'une reprise, alors que l'optimisme progresse plus rapidement que l'économie, et que les chômeurs découragés réapparaissent sur le marché du travail.

Pour mesurer la totalité du phénomène du chômage, il n'y a pas de statistique commode. Chose certaine, on ne peut additionner les chômeurs et les assistés sociaux.

Parmi les répondants au sondage, il y a des assistés sociaux qui cherchent activement du travail et qui sont comptés parmi les chômeurs.

D'autres assistés sociaux n'en cherchent pas, soit parce qu'ils sont découragés, ou soit qu'ils sont incapables de travailler pour diverses raisons. Ces personnes ne font pas partie de la population active et celles qui sont inaptes au travail, ne pourront jamais en faire partie.

Le chômage n'est donc qu'une partie du phénomène plus vaste de la dépendance. La dépendance est souhaitable pour les enfants, et acceptable pour les malades et les retraités. Pour les chômeurs et les pauvres, la solidarité sociale impose aussi des devoirs.

PETIT LEXIQUE DU CHÔMAGE :

Population active : la population civile âgée de 15 ans et plus qui a du travail ou qui cherche de façon active.

Chômeur : personne qui est sans emploi et qui a fait des démarches pour trouver du travail au cours des quatre dernières semaines, ou qui a été mise-à-pied (de façon temporaire), ou qui prévoit obtenir un emploi d'ici quatre semaines.

Taux de chômage : nombre de chômeurs divisé par la population active.

Inactif : personne qui n'a pas d'emploi et qui ne cherche pas de travail.

Travailleur découragé : personne inactive qui désire travailler mais qui ne cherche pas d'emploi, croyant ne pas pouvoir trouver de travail intéressant pour des raisons personnelles ou économiques.

Mais pour l'économie, c'est une question de proportion. Combien, chaque travailleur, fait-il vivre de personnes sans emploi? Il n'y a malheureusement pas de réponse facile à cette question fondamentale. On sait seulement qu'il faut plus d'emplois. La création d'emplois, ça ne ment pas.

LA CUVÉE DE 1992,

Québec

Antoine Auclair
Marcel Chabot
Louise Côté
Louis Dubreuil
Julie-Pascale Émond
Lyne Farrèse
Richard Goulet
Marie-Andrée Houle
Louise L'Italien
Francine Labrecque
Pierre Tremblay

Laval

Eric Beauregard
Gino Chouinard

Marie-Chantal Dion

Martin Franco
Luc Giroux
François Houde
Josée Lachance
Nicole Leclair
Nathalie-Suzanne Morga
Josée Rioux
Doris St-Germain
Vincenzo Viviani

Montréal-Rive-Sud

Jean Depelteau
David Langlois
Richard Potvin
Marie-Josée Vasseur
Dominique Vézina

Granby-Bromont

Chantal Phénix

Montréal-Place

Alexis Nihon

Steve Adler
Jonathan Bicher
May Boctor
Alexandre Bouhadana
Helen Christakis
Gabrielle Daigle
Peter Ferrante
Pat Filippelli
Tina Gaglietta
Patrick Leblond
Joanne Miceli

Vito Mossa

Scott Posternack
Michael Szirt

Montréal-Place

Ville-Marie

Karim Abuani
Albert Anelli
Gilbert Arel
Luc Bédard
Marc-André Blais
Sandra Broccoli
Christopher Butler
Lyne Cloutier
Luc Cousineau
Caroline Danis
Debbie Donelle

Lisa Fluet

Sam Forgione
France Joyal
Catherine Lavoie
Nathalie Leblanc
Patricia McDougall
Tammy Mio
Raymond Paré
Nicole Peterson
Susan Quig
André Sauriol
Isabelle Sbeghen
Sergio Scarpelli
Greg Silas
Eric Spiekman
Eric Villeneuve

UN GRAND CRU!

Ces 70 personnes viennent de le prouver. Elles ont réussi l'un des examens les plus difficiles qui soient. Nous les félicitons pour leur exploit à l'Examen final uniforme menant au titre de C.A. Ce sont des membres précieux de notre équipe au Québec.

CARON BÉLANGER
ERNST & YOUNG

Les taux d'intérêt

	DÉPÔTS À TERME					CERTIFICATS GARANTIS (ANNUEL)						HYPOTHÈQUES RÉSIDENIELLES									
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m. o.	6 m. f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
BANQUES																					
B. HongKong du Canada	5,000	6.25	6.00	6.00	6.00	1,000	6.25	6.50	6.75	7.00	7.25	9.75	9.50	9.00	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
B. Nationale du Canada	5,000	6.75	6.00	6.00	6.25	1,000	6.25	6.50	7.00	7.00	8.00	—	9.50	9.00	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.75	
B. République Nat. de Ny	50,000	6.20	6.15	5.70	5.70	50,000	5.65	7.00	7.00	7.35	7.35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Banque Comm. Italienne	5,000	r6.25	r6.00	r6.00	r6.00	1,000	r6.35	r6.60	r6.80	r7.05	r7.30	—	9.25	—	9.25	8.50	8.75	9.00	9.25	9.50	
Banque Laurentienne	10,000	6.25	6.00	6.00	6.00	1,000	6.25	6.50	6.75	7.25	7.50	—	9.25	9.00	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Banque Leumi Le-Israël	50,000	r6.75	r6.75	r6.55	r6.50	5,000	6.75	6.75	6.75	7.00	7.25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Banque National de Grèce	5,000	6.50	6.50	6.25	6.25	1,000	6.50	7.00	7.25	7.50	8.00	—	9.25	9.00	9.50	8.75	8.75	9.00	9.50	9.75	
Banque Royale	5,000	6.25	6.00	6.00	6.00	500	6.25	6.50	6.75	7.00	7.25	8.75	9.50	9.00	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Banque Scotia	5,000	5.75	5.75	5.50	5.25	1,000	6.25	6.50	6.75	7.00	7.25	9.00	9.50	9.00	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Banque Toronto Dominion	5,000	6.25	6.00	6.00	6.00	1,000	6.25	6.50	6.75	7.00	7.25	9.75	9.25	—	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Banque de Montréal	5,000	6.25	6.00	6.00	6.00	1,000	6.25	6.50	6.75	7.00	7.25	9.00	9.25	8.50	9.25	8.50	8.75	9.00	9.25	9.50	
Caisses Populaires MtL	5,000	4.25	4.25	4.25	4.50	1,000	6.25	6.50	7.25	7.50	8.00	—	9.25	9.00	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
CIBC	5,000	6.00	6.00	6.00	5.75	1,000	6.25	6.50	6.75	7.00	7.25	9.00	9.50	—	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
FIDUCIES																					
Canada Trust	5,000	r6.25	r6.25	r6.25	r6.25	1,000	6.25	6.50	6.75	7.00	7.25	—	9.00	7.75	—	7.75	8.75	8.75	9.25	9.50	
Fiducie Cdn. Italienne	5,000	r6.25	r6.25	r6.25	r6.25	1,000	6.50	6.50	7.00	7.50	7.25	—	9.00	8.25	9.00	8.25	—	—	—	—	
Fiducie Confédération	5,000	r5.75	r5.75	r5.50	r5.50	1,000	6.00	6.25	6.75	7.00	7.25	—	9.00	8.75	9.25	8.75	9.00	9.00	9.25	9.50	
Fiducie Desjardins	1,000	6.50	6.25	6.25	6.25	500	6.50	6.75	7.25	7.50	8.00	—	9.50	9.00	9.75	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Fiducie Métropolitaine	5,000	r6.50	r6.50	r6.50	r6.50	1,000	6.75	7.00	7.25	7.50	8.00	—	9.50	—	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Groupe La Mutuelle	5,000	r5.75	r5.75	r6.00	r6.00	5,000	r6.00	r6.50	r6.75	r7.10	r7.35	—	—	9.00	—	8.75	9.00	9.25	9.25	9.50	
Fiducie SunLife	10,000	6.50	6.50	6.50	6.50	1,000	6.75	6.75	7.00	7.25	7.75	—	9.50	9.00	9.75	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
North American Trust	5,000	6.80	6.80	6.80	6.80	500	6.80	6.80	7.10	7.30	7.75	—	—	—	—	8.50	8.75	9.00	9.25	9.50	
Group Investors	0	—	—	—	—	1,000	6.50	6.75	7.00	7.25	7.50	—	9.25	—	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.25	
Montréal Trust	5,000	r6.50	r6.25	r6.25	r6.25	500	6.50	6.75	7.00	7.25	7.75	—	9.25	8.75	9.25	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Soc. Nationale Fiducie	1,000	—	6.25	6.25	6.25	500	6.50	6.75	7.00	7.25	7.75	—	—	—	—	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Trust Bonaventure	5,000	5.75	5.75	5.75	5.75	1,000	6.63	6.75	7.38	7.50	7.75	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Trust Capital	10,000	r6.75	r6.75	r6.00	r6.00	5,000	6.75	6.75	7.00	7.25	7.50	—	10.50	10.00	10.00	9.00	9.25	9.50	9.50	9.75	
Trust Central Guaranty	5,000	r6.75	r6.50	r6.50	r6.50	500	6.75	6.75	7.25	7.50	8.00	—	9.50	9.00	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Trust Général	5,000	6.25	6.25	6.25	6.25	1,000	6.75	6.75	7.25	7.50	7.75	—	9.25	8.75	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Trust Household	5,000	6.75	6.75	6.75	6.50	500	6.75	6.50	6.75	6.75	7.75	—	—	—	—	9.00	9.13	9.25	9.38	9.63	
Trust National	5,000	r6.50	r6.25	r6.25	r6.25	500	6.50	6.75	7.00	7.25	7.75	9.00	—	—	—	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Trust Prenor	5,000	6.63	6.25	6.25	6.25	1,000	6.50	6.75	7.00	7.25	7.75	—	9.50	8.75	9.50	8.50	8.75	9.00	9.25	9.50	
Trust Prêt et Revenu	5,000	6.63	6.25	6.25	6.25	500	6.75	6.75	7.25	7.63	8.00	—	9.25	8.75	9.25	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Trust Royal	5,000	r6.75	r6.50	r6.50	r6.50	1,000	6.75	7.00	7.25	7.50	8.00	—	9.25	8.75	9.25	8.50	8.75	9.00	9.25	9.50	
Trust La Laurentienne	5,000	6.25	6.25	6.25	6.25	1,000	6.75	6.75	7.00	7.50	8.00	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

Les taux sont fournis par les services financiers Caneux. Les abréviations suivantes sont: "j" = jour, "Min" = placement minimum, "m." = mois, "o" = hypothèque ouverte, "f" = hypothèque fermée, "r" = taux sont donnés à titre d'information.



Claude Picher

Don Mazankowski

Dans son mini-budget de la semaine dernière, le ministre Don Mazankowski déclare qu'il s'attend, pour 1993, à une croissance économique de 2,5 p. cent.

Cette prévision en apparence anodine a attiré l'attention de tous ceux qui s'intéressent de près aux finances publiques. La question qui fait jaser beaucoup de monde, dans les officines, est de savoir si le ministre ne s'est pas volontairement « trompé » en sous-estimant l'ampleur de la reprise. Il s'agit là d'une question beaucoup plus importante qu'il n'y paraît à première vue. Voyons comment elle touche de près notre portefeuille.

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont étroitement liés au comportement de l'économie. En période de croissance, le chômage diminue, les travailleurs paient plus d'impôts, ainsi que les entreprises dont les profits sont à la hausse; les consommateurs dépensent davantage et paient donc plus de taxes. Quand arrive une récession, c'est le contraire. Les revenus du gouvernement fondent comme un cube de glace dans l'eau bouillante, alors que ses dépenses sociales montent en flèche.

Chaque point de pourcentage de croissance (ou de décroissance) a un impact d'environ 4,5 milliards sur les finances publiques fédérales. On mesure la croissance de l'économie en calculant la progression réelle du produit intérieur brut.

En construisant son budget, le ministre des Finances tient évidemment compte des prévisions économiques.

Ainsi, dans son budget de février, Don Mazankowski entrevoyait, pour 1992, un taux de croissance de 2,7 p. cent. Aujourd'hui, on sait que cette prévision était beaucoup trop optimiste. Il aurait plutôt fallu parler de 1 p. cent. Cet écart se reflète, sur les finances fédérales, par des recettes inférieures de huit milliards aux prévisions de février. Compte tenu des compressions annoncées la semaine dernière, le déficit augmentera de 7 milliards: en février, le ministre s'attendait à un déficit de 27,5 milliards; en réalité, il sera de 34,4 milliards.

Entre les prévisions du ministre et la réalité, l'écart atteint donc 25 p. cent. C'est un trou terrifiant, un des pires de l'histoire canadienne des finances publiques. Par comparaison, l'ex-ministre Michael Wilson, réputé pour ses erreurs de prévisions inévitablement basées sur des projections trop optimistes, ne s'est jamais trompé de plus de 7 p. cent; en fait, sa « moyenne au bâton », en sept budgets, joue plutôt aux alentours de 3 p. cent. Par contre, dans ses prévisions à long terme, M. Wilson est passé complètement à côté de la réalité.

Pour retrouver un écart comparable à celui annoncé par Don Mazankowski, il faut remonter au budget de 1984-85 de Marc Lalonde, qui s'attendait à un déficit de 31,5 milliards; dans la vraie vie, l'exercice s'est soldé par un monstrueux déficit de 38,5 milliards, un record dans l'horreur. Et encore s'agit-il là de dollars courants. Le déficit de Marc Lalonde, exprimé en dollars d'aujourd'hui, dépasse les 51 milliards!

À l'origine des erreurs de nos ministres des Finances se trouvent, la plupart du temps, de mauvaises projections économiques. Presque inévitablement, ces projections sont trop optimistes. C'est une façon, pour les gouvernements, d'annoncer des déficits plus bas que la réalité. Cela fait semblant de rassurer les milieux financiers, même si tout le monde sait que la comédie prendra fin six mois plus tard, lorsque les chiffres seront revus à la hausse...

Pourquoi, alors, Don Mazankowski serait-il volontairement pessimiste, contrairement à l'usage?

Parce que, si on se fie au mémorandum de coulisses, les conservateurs feront face à un difficile rendez-vous électoral en 1993.

En évaluant la croissance à 2,5 p. cent, le ministre s'attend à un déficit de 32,6 milliards. Mais, si jamais la reprise est plus vigoureuse que prévue, ce qui n'est pas à exclure d'emblée quand on regarde la croissance américaine au troisième trimestre (3,9 p. cent en rythme annuel, beaucoup plus que les prévisions), le ministre touchera le gros lot!

En supposant, disons, une croissance de 4 p. cent, il pourrait annoncer, juste avant de se présenter devant le peuple, que le déficit jouera dans les 25 milliards, soit sept milliards de moins que prévu. Il y a des lustres que pareille musique n'a pas chatouillé les oreilles des pauvres contribuables canadiens.

Le ministre pourrait aussi se contenter de contenir le déficit juste sous la barre des 30 milliards et se servir du reste pour financer des baisses substantielles d'impôts.

Dans tous les cas, les conservateurs disposeraient d'un argument électoral en or. Il est facile de les imaginer proclamer, sur toutes les tribunes, que c'est grâce à eux et à leurs politiques que le Canada peut enfin se sortir du borborygme!

En supposant que c'est bien là le projet du ministre (le scénario est séduisant, mais il ne peut être étayé sur des preuves), il s'agit évidemment d'un beau plan, tout digne de Machiavel.

Mais encore faudrait-il, pour qu'il marche, que le Canada, après trois années de morosité, réussisse un remarquable redressement. C'est possible, si on se fie à de nombreux économistes, qui prévoient une croissance de 3, voire 3,5 p. cent. Possible, éminemment souhaitable aussi, mais loin d'être fait. Pour ma part, j'y croirai quand je le verrai.



Jamais un plan de rigueur n'aura fait autant d'heureux

Le Service entretien réparation de Kodak Canada est fier d'annoncer sa certification par l'Organisation internationale de normalisation pour la norme de qualité ISO 9001. Grâce à cette certification, Kodak détient un atout concurrentiel qui profite autant à l'entreprise qu'à la clientèle.

les premières entreprises canadiennes à se conformer aux normes. Kodak entend conserver cette certification par un programme d'amélioration continue résolument axé sur la satisfaction totale du client.

L'avantage pour les clients de Kodak

La certification ISO 9001 assure la qualité des politiques et procédures qui gèrent tous les aspects du service. La certification ISO 9001 est un gage de confiance: le client a l'assurance que le fournisseur qui affiche ce sceau répond à des normes de qualité rigoureuses.

Fière d'être parmi les premières entreprises certifiées, Kodak Canada Inc. atteint avec ISO 9001 un nouveau sommet.



Certificat n° FS 21257

Un atout concurrentiel à l'échelle internationale

Pour les entreprises d'avant-garde au Canada et partout dans le monde, les normes de qualité de la série ISO 9000 sont en voie de devenir un critère de distinction face à la concurrence. Elles sont devenues pour ainsi dire une nécessité sur les marchés de la Communauté européenne.

Grâce à la certification ISO 9001 du Service entretien réparation, Kodak Canada est parmi

Représentant le groupe de plus de 300 personnes qui se sont engagées à répondre aux besoins des clients de Kodak Canada en matière d'entretien réparation: Rosanne Bavaro, Marc Couture, Allan Edge, Ian Ferguson, Judy Goodhead, Dwight Higgins, Jon Lane, Mike Lowe, Jim Malazdrewicz, Silvana Marcella, Brenda Phillips et Dora Tasker.

KODAK CANADA INC. UN SYSTÈME DE QUALITÉ

Acier: les 12 demandent la levée des taxes américaines

Reuter BRUXELLES

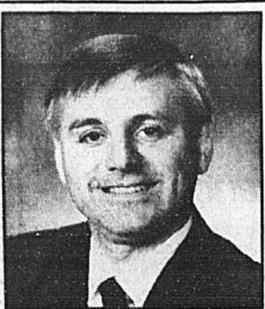
Les ministres des Affaires étrangères de la CEE, réunis lundi à Bruxelles, ont demandé à Washington de lever les taxes imposées fin novembre aux exportations d'acier de 12 pays, dont la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne.

Les États-Unis ont imposé provisoirement ces taxes, qui peuvent atteindre 60 pour cent, en accusant certains pays d'exporter leur acier à bas prix grâce à une politique de subventions qui pénalisait l'industrie américaine.

Les autres pays concernés sont le Brésil, la Corée du Sud, le Mexique, la Suède, l'Autriche et la Nouvelle-Zélande.

Dans un communiqué, les chefs de la diplomatie des Douze se disent profondément préoccupés des conséquences de la décision de Washington sur l'industrie sidérurgique européenne, déjà en difficulté. Ils demandent à la Commission européenne de se saisir de ce dossier au niveau politique pour réclamer la levée des sanctions américaines.

LE GROUPE ANGUS REID INC.



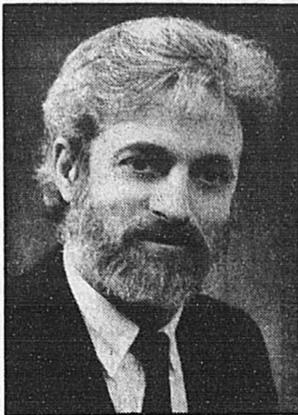
Monsieur Louis Audet, président et chef de l'exploitation du Groupe COGECO, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Jean Pilon au poste de vice-président et directeur général de Publications Dumont (1988) inc.

À ce titre, monsieur Pilon est responsable de la gestion et du développement de Publications Dumont, la filiale d'édition de journaux hebdomadaires de COGECO inc.

Monsieur Pilon a été, à divers titres au cours des vingt dernières années, l'un des principaux maîtres d'œuvre de la croissance phénoménale des ventes qu'a connu la chaîne bien réputée de magasins de produits de bureau Pilon inc. Monsieur Pilon possède une expérience précieuse dans le domaine des ventes, du marketing et de la gestion.

COGECO est une entreprise active dans le secteur des communications. Par l'entremise de ses filiales, COGECO dessert environ 410 000 abonnés de la télédistribution dans cinq provinces canadiennes, exploite cinq stations de radio et quatre stations de télévision au Québec, et publie 34 journaux hebdomadaires tirant environ un million d'exemplaires au Québec et en Ontario. Les titres de COGECO sont inscrits aux bourses de Montréal et de Toronto.

INFORMATION-LEXUS
COMPOSEZ : RE-LEXUS
Vimont Lexus Toyota



Dr John Garwood

Le Groupe Angus Reid a le plaisir d'annoncer la nomination de Dr John B. Garwood au poste de vice-président senior des bureaux du Groupe Angus Reid à Montréal. Le Dr Garwood sera responsable de la direction de tous les projets de recherche de marché et de recherche sur l'opinion publique pour les clients francophones et anglophones du Québec.

Depuis plus de vingt ans, M. John Garwood oeuvre en recherche appliquée dans le domaine de la recherche de marché et en psychologie industrielle/organisationnelle.

ATMOSPHÈRE INFORMATIQUE - SPÉCIALISTE DU LOGICIEL
TOUT GENRE DE LOGICIEL POUR:
• DOS
• WINDOWS
• OS/2
• MAC
• CD-ROM
• MISE À JOUR AUX NOUVELLES VERSIONS
• IMPORTATION DE LOGICIELS DES É.-U.
• LIVRAISON GRATUITE

CORRECTEUR 101
209,95 \$

TÉLÉPHONE: (514) 388-3636
(800) 561-5735
TÉLÉCOPIE: (514) 385-1527

ALENA: le Mexique demande l'aide de ses nouveaux partenaires

Presse Canadienne
WASHINGTON

Le Mexique demandera au Canada et aux États-Unis de constituer un « fonds spécial de soutien économique » pour l'aider à s'intégrer à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), rapportait mardi le *Wall Street Journal*.

Citant le président mexicain Carlos Salinas de Gortari, le quotidien précise que ce fonds contribuerait à financer l'édification d'une infrastructure et à stimuler la protection de l'environnement.

Le président Salinas a déclaré en entrevue au journal que l'ALENA était le premier accord signé entre des économies aussi inégales à ne pas prévoir de program-

me d'aide financière à l'intention du pays le moins développé.

La CEE: un fonds social

Le Canada et les États-Unis devraient s'inspirer du fonds social que la Communauté européenne a créé afin d'aider le Portugal, l'Espagne, la Grèce et l'Irlande à ajuster leurs économies respectives à celles de leurs voisins plus riches, a-t-il dit. Comme l'Europe l'a fait, le Canada et les États-Unis devraient consacrer d'importantes ressources à aider les pays plus pauvres « à accéder rapidement à un niveau de développement similaire à celui des autres pays ».

La dépêche ne mentionne pas la somme que le Mexique sollicitera des contribuables canadiens et américains. Mais l'évaluation d'une proposition analogue, un fonds de développement et d'ajustement nord-américain, soumise par un groupe d'économistes mexicains et américains, a révélé qu'un fonds de départ de 5 milliards serait nécessaire, a indiqué le professeur Raul Hinojosa Ojeda, de l'Université de Californie.

Clinton

Le président Salinas a aussi dit qu'il profiterait de la requête du président élu américain Bill Clinton en faveur d'accords parallèles sur le recyclage des travailleurs et la protection de l'environnement pour obtenir de nouvelles concessions pour le Mexique.

Au Canada, le ministre du Commerce Michael Wilson a indiqué qu'il considère l'accord comme négocié.

ERNEST HOTTE INC.



Michel Poissant

M. Michel Hotte, président de Ernest Hotte Inc., est heureux d'annoncer la nomination de M. Michel Poissant au poste de vice-président, projets.

M. Poissant apporte à la compagnie une vaste expérience en construction et réfection de toitures de tous genres.

Président de l'Association des maîtres-couvreurs du Québec en 1989, M. Poissant a aussi participé à la rédaction du devis de couvertures de l'AMCQ destiné aux professionnels de la construction.

AUTO DIVORCE

(en collaboration avec une firme de notaires)

Divorce, séparation de corps, convention de rupture et garde d'enfants À L'AMIABLE

FAITES-LE VOUS-MÊME À BON PRIX ET SANS DÉLAI
Tél.: 671-0804
1 800 667-0505

FONDS AGF DE RESSOURCES CANADIENNES LIMITÉE (auparavant Canadian Gas and Energy Fund Limited)

Avis aux porteurs des bons de souscription de catégorie B

Les porteurs des bons de souscription de catégorie B expirés (les «bons de souscriptions») du Fonds AGF de ressources canadiennes Limitée (avant le 22 novembre 1989, Canadian Gas and Energy Fund Limited) (la «Société») sont avisés qu'à la remise en bonne et due forme, au plus tard le 31 décembre 1994, aux bureaux de La Société de Gestion A.G.F. Limitée, 31e étage, Toronto-Dominion Bank Tower, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1E9, de leurs bons de souscription et d'un chèque certifié représentant le prix de souscription payable à la Société, ils pourront acheter le nombre d'actions de s.i.c.a.v. qu'ils avaient le droit d'acheter en vertu des bons de souscription remis selon le prix stipulé dans l'Acte de fiducie en date du 2 août 1961 et ses modifications. Les porteurs des bons de souscription doivent remplir le formulaire de souscription au verso du Certificat du bon de souscription. Les porteurs pourront acheter cinq actions de s.i.c.a.v. de la Société au prix de 1,20 \$ chacune pour chaque bon de souscription remis. Les porteurs des bons de souscription qui ne sont pas remis d'ici au 31 décembre 1994 n'auront pas le droit d'acheter des actions de s.i.c.a.v. de la Société.

La Société de Gestion A.G.F. Limitée
Gestionnaire de la Société



BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividendes

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions en circulation suivantes de cette Banque ont été déclarés pour le trimestre actuel; ils seront payables à la Banque et à ses succursales à compter du 24 février 1993 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 25 janvier 1993 comme il suit:

1. Dividende No. 39 d'un montant de \$0.3625 par action sur les actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulatif de \$1.45, série B;
2. Dividende No. 35 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant, série C, d'un montant qui doit être déterminé conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions;
3. Dividende No. 35 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant, série D, d'un montant qui doit être déterminé conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions;
4. Dividende No. 7 d'un montant de \$0.5625 par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série H;
5. Dividende No. 6 d'un montant de \$0.47656 U.S. par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série I; et
6. Dividende No. 422 d'un montant de \$0.29 par action sur les actions ordinaires.

AVIS est par les présentes donné que les dividendes No. 82, 83 et 84 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant ajusté au cours, série E de cette Banque ont été déclarés pour les mois de février, mars et avril 1993 et qu'ils seront payables les 12 mars, 8 avril et 12 mai 1993, respectivement, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux les 26 février, 31 mars et 30 avril 1993, respectivement, conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions.

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions en circulation suivantes de la Banque ont été déclarés pour le trimestre actuel; ils seront payables à la Banque et à ses succursales à compter du 29 janvier 1993 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 janvier 1993 comme il suit:

1. Dividende No. 14 d'un montant de \$0.5625 par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F; et
2. Dividende No. 14 d'un montant de \$0.53125 par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série G.

Par ordre du conseil d'administration
La première vice-présidente et secrétaire
Jane E. Lawson
Montréal, le 1 décembre 1992

BANQUE NATIONALE DU CANADA

DIVIDENDES

AVIS est, par les présentes, donné que les dividendes suivants sur les actions en circulation de la Banque ont été déclarés pour le trimestre se terminant le 31 janvier 1993. Ces dividendes seront payables à compter des dates indiquées ci-dessous:

I) À compter du 1er février 1993

- aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 31 décembre 1992:

un dividende de \$ 0.10 l'action sur les actions ordinaires.

II) À compter du 15 février 1993

- aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 14 janvier 1993:

1. un dividende de \$ 0.546875 l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 10;
2. un dividende de \$ 0.50 l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 11.

AVIS est, également donné, par les présentes, que les dividendes sur les actions privilégiées de premier rang, séries 1 et 9 à taux flottant seront payés à compter du 1er février, 1er mai, 1er août et 1er novembre 1993 aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque les 14 janvier, 15 avril, 15 juillet et 14 octobre 1993 en ce qui concerne les actions privilégiées de premier rang série 1 à taux flottant et, les 31 décembre 1992, 1er avril, 30 juin et 30 septembre 1993 en ce qui concerne les actions privilégiées de premier rang série 9 à taux flottant, et que les dividendes sur les actions privilégiées de premier rang, séries 5, 7 et 8 à taux flottant seront payés à compter du 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre 1993 aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque les 14 janvier, 15 avril, 15 juillet et 14 octobre 1993, en conformité avec les droits, privilèges, restrictions et conditions se rattachant à ces actions.

Les détenteurs d'actions ordinaires ou d'actions privilégiées peuvent réinvestir leurs dividendes en actions ordinaires en participant au Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque.

Pour de plus amples informations, vous pouvez téléphoner à frais virés à la Compagnie Montréal Trust au numéro (514) 982-7666.

Par ordre du conseil d'administration

Sylvie Boivin
Secrétaire de la Banque

Montréal, le 26 novembre 1992

Écono-flashes

Fléchissement de la revente

En raison de l'insécurité économique des acheteurs, les baisses des taux d'intérêt au cours du troisième trimestre n'ont pas été suffisantes pour stimuler l'activité sur le marché montréalais de la revente. Le volume de transactions résidentielles SIMMLS a fléchi légèrement de 3 p. cent, entre le deuxième et le troisième trimestre, passant de 18 500 à 18 000 unités, en chiffres annuels corrigés des variations saisonnières. L'analyse des reventes réalisées durant les mois de juillet à septembre, dans la grande région de Montréal, indique une détérioration des conditions de marché à l'avantage des acheteurs. En plus du léger repli des transactions, on constate en effet une diminution généralisée du prix des propriétés, des délais de vente plus longs et une plus grande souplesse des vendeurs à négocier à la baisse le prix demandé. Tels sont les faits saillants de la dernière livraison du rapport conjoint SCHLIGM, «Analyse du marché de la revente du Montréal métropolitain», traitant du troisième trimestre de l'année. Cette publication est le fruit de la collaboration entre la Chambre immobilière du Grand Montréal, qui fournit les données, et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, qui en fait l'analyse. Les ventes de maisons unifamiliales, de condominiums et de plex, réalisées par l'entremise du Service d'inscriptions multiples, sont néanmoins plus élevées que l'année dernière. Les agents d'immeubles ont réalisé tout près de 3000 ventes résidentielles SIMMLS durant le troisième trimestre, soit 7 p. cent de plus qu'à la même période en 1991.

La reprise se fait attendre

Le comportement des variables clés de l'économie québécoise, au troisième trimestre de 1992, démontre que la récession se prolonge, même si le point de retournement semble proche. C'est ce qui dégage essentiellement de la revue *Statistiques* de décembre. Ainsi, selon cette publication du Bureau de la statistique du Québec, le troisième trimestre de 1992 se caractérise notamment par la fin de la baisse des taux d'intérêt, la dépréciation de la devise canadienne face aux principales monnaies et la stabilité relative des salaires et des prix. Dans ce contexte, l'évolution de deux variables importantes paraît annonciatrice d'une reprise: ce sont les exportations internationales et les expéditions des manufacturiers de biens non durables. Le périodique signale que quelques secteurs d'importance — notamment les transports et l'énergie électrique, la construction et les services — montrent une création nette d'emplois durant la période allant de janvier à octobre. Mais ces gains ne réussissent pas à compenser les pertes subies dans les autres secteurs, de sorte que la situation générale du marché du travail demeure fort préoccupante, particulièrement pour le secteur primaire et les industries manufacturières. Par ailleurs, selon la revue trimestrielle du BSQ, plusieurs variables continuent d'évoluer comme en temps de récession, à un rythme toutefois moins prononcé qu'en 1991.

Emission de TELEGLOBE

Téleglobe a complété une émission publique de 3 810 000 nouvelles actions ordinaires au prix de 13,125 \$ l'action, pour un total de 50 millions de dollars. Deux souscripteurs canadiens, soit Lévesque Beaubien Geoffrion et Gordon Capital, ont formé un syndicat de prise ferme pour l'offre de 37,6 p. cent des actions au public. Les principaux actionnaires actuels de Téleglobe ont souscrit, pour leur part, 62,4 p. cent de ces actions, réparties de façon proportionnelle au pourcentage des actions ordinaires qu'ils détiennent déjà au sein de ce télécommunicateur international en plein essor. A titre d'exemple, le réseau de télécommunications internationales du Canada, cette entreprise offre aux Canadiens des liaisons par câbles sous-marins et par satellites avec plus de 200 pays et territoires, sauf les États-Unis. Téleglobe fournit également des services de télécommunications mobiles maritimes, terrestres et aéronautiques.



CASCADES déclare un dividende

Cascades annonce qu'un dividende de presque 47 cents par action privilégiée de catégorie A, série I, a été déclaré hier et sera payable le 1er janvier 1993. La date de clôture des registres, pour le paiement du dividende est le 16 décembre.



CALL-NET à la Bourse de Montréal

Call-Net Enterprises inscrit aujourd'hui ses actions ordinaires à la cote de la Bourse de Montréal, à la suite d'un appel public à l'épargne, dans le cadre duquel 2,25 millions d'actions ordinaires ont été émises au prix de 13,50 \$ l'action. Les filiales de la société fournissent des services interurbains de télécommunications à des clients commerciaux en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. Call-Net Enterprises achemine les appels interurbains de ses clients sur son propre réseau, qui comprend des numérateurs automatiques, des commutateurs de centres interurbains et un matériel de multiplexage, ainsi que des lignes d'accès et des circuits intercircuits qu'elle prend en location de transporteurs dotés d'installations. La société compte tirer partie de la décision du 12 juin dernier du CRTC, qui a ouvert la concurrence sur les marchés publics interurbains, en facilitant l'accès au réseau téléphonique public.



AXA «s'occupe» de NORGROUPE

AXA Assurances a conclu une entente avec NorGroupe, une filiale de la Société de portefeuille du Groupe Desjardins (assurances générales), en vertu de laquelle elle acquiert certains de ses éléments d'actifs et prend en charge son portefeuille d'assurances générales évalué, sur une base annualisée, à plus de 50 millions. Par le biais de cette transaction, AXA porte son chiffre d'affaires global à plus de 175 millions, son réseau de distribution à 750 courtiers, sa clientèle desservie à près de 450 000 assurés et le nombre des ses employés à plus de 400. Elle passe du 11e rang au 5e rang des sociétés d'assurances générales au Québec.



Placement de LGS dans le REA

Groupe LGS, société internationale de services-conseils spécialisée dans la technologie et l'intégration de systèmes informatiques, a effectué un placement d'actions dans le nouveau fonds d'investissement REA, un placement de 500 000 actions à un cours de 2,35 \$ l'action, qui se traduit par une émission de 1,175 millions. Le nombre d'actions en circulation passe donc de 8,858 à 9,358 millions, c'est-à-dire une augmentation de 5,64 p. cent du capital actions. Le produit de l'émission servira au financement du programme d'expansion de l'entreprise.



ALCAN: charge après impôt

Alcan imputera une charge après impôt de 52 millions (23 cents par action) à ses résultats du quatrième trimestre de 1992. Ce montant comprend une charge après impôt de 50 millions, dont seize millions sont consacrés aux coûts futurs de l'élimination, au Québec, des salles de cuves d'électrolyse fermées de façon permanente. Celles-ci ont été remplacées par la nouvelle usine d'électrolyse Latérière. De plus, ce montant couvre les frais de réhabilitation des sites, les coûts de rationalisation de certaines activités non rentables et, enfin, la radiation de deux investissements en Amérique du Nord. Une autre charge de deux millions est liée à une modification des conventions comptables, régissant les avantages relatifs aux soins médicaux et à l'assurance, après la retraite en Amérique du Nord. Ces avantages seront désormais comptabilisés, selon la méthode de comptabilité d'exercice au lieu de la comptabilité de caisse.



PIERRE BELLEMARE

La bourse en bref

Table of stock market data for Montreal, including volume, top gains, and active values.

Table of stock market data for Toronto, including volume, top gains, and active values.

Table of stock market data for New York, including volume, top gains, and active values.

Table of stock market data for NASDAQ, including volume, top gains, and active values.

ALBERTA

Table of stock market data for Alberta, listing various stocks and their performance.

RAPPORT FINANCIERS EXPRESS

Table of financial reports for various companies, showing profits, losses, and revenues.

TITRES AU COMPTOIR (DE TORONTO)

Table of stock market data for Toronto, listing various stocks and their performance.

LES GRAINS

Table of grain market data, including prices for various types of grain.

LES METAUX

Table of metal market data, including prices for various metals.

Compagnies de téléphone: Québec prêt à défendre sa juridiction en Cour suprême

Article discussing the legal jurisdiction of telephone companies in Quebec and the role of the Supreme Court.

L'industrie américaine du papier proche des 40 p. cent d'utilisation de papier recyclé

Article reporting on the progress of recycled paper usage in the American paper industry.

Bill Clinton entend mettre en oeuvre son programme de relance économique

Article detailing Bill Clinton's economic stimulus program and its goals.

Le FMI va revoir à la baisse ses prévisions de croissance

Article discussing the International Monetary Fund's revised economic growth forecasts.

Livraisons records de papier journal canadien en octobre

Article celebrating record-breaking newspaper deliveries in Canada for the month of October.

Advertisement for Innovatech Grand Montréal, featuring photos and text about the company's administration and research.

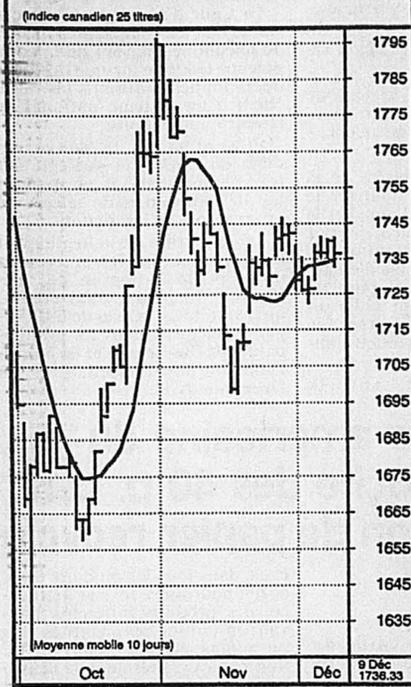
Advertisement for 'À vous de jouer' featuring various business opportunities and services.

Advertisement for 'Juste un petit coup de' featuring a variety of products and services.

Advertisement for 'Donnez dès aujourd'hui' featuring financial services and investment opportunities.

MONTRÉAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 7873000

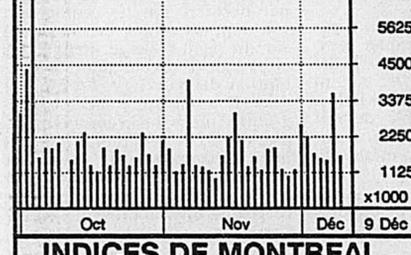


Table of indices: MARCHÉ CANADIEN (1736.33), MARCHÉ BANCAIRE (2019.43), HYDROCARBURES (1133.38), MINES/MÉTAUX (1713.15), PROD. FORESTIERS (2129.07), BIEN D'ÉQUIP. (1503.17), SERV. PUBLICS (1710.96).

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de sociétés. Seuls apparaissent les titres transférés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf si la mention « \$ » apparaît.

EXPLICATION DES CODES

BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO
p ou o = Titre assujéti à un règlement spécial.

BOURSE DE VANCOUVER

q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens
e = Dividende extraordinaire.

CAE Ind 37250 55%

Table of stock prices for various companies including CAE, ICL, ICI, etc.

CAE Ind 37250 55%

Table of stock prices for companies starting with G, H, I, J.

CAE Ind 37250 55%

Table of stock prices for companies starting with A, B.

CAE Ind 37250 55%

Table of stock prices for companies starting with K, L, M, N.

CAE Ind 37250 55%

Table of stock prices for companies starting with O, P, Q, R.

CAE Ind 37250 55%

Table of stock prices for companies starting with S, T.

CAE Ind 37250 55%

Table of stock prices for companies starting with U, V, W, X, Y, Z.

CAE Ind 37250 55%

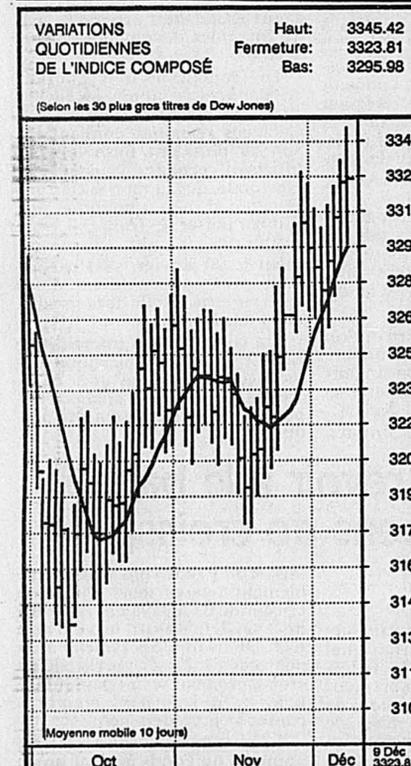
Table of stock prices for companies starting with A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

CAE Ind 37250 55%

Table of stock prices for companies starting with A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

Notre Fonds d'hypothèques InvesNat. 11,40% Rendement annuel composé au 30 octobre 92. Includes logo for Banque Nationale.

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 232027000

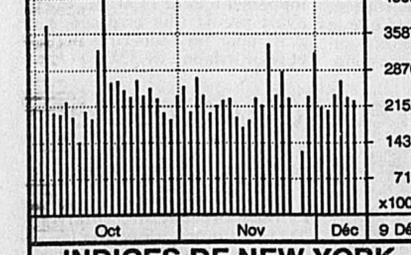


Table of indices: COMPOSÉ (239.44), INDUSTRIELLES (295.86), TRANSPORTS (210.37), SERVICES PUBLICS (102.72), FINANCE (195.48).

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de sociétés. Seuls apparaissent les titres transférés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf si la mention « \$ » apparaît.

EXPLICATION DES CODES

BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO
p ou o = Titre assujéti à un règlement spécial.

BOURSE DE VANCOUVER

q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens
e = Dividende extraordinaire.

CAE Ind 37250 55%

Table of stock prices for various companies including CAE, ICL, ICI, etc.

CAE Ind 37250 55%

Table of stock prices for companies starting with G, H, I, J.

CAE Ind 37250 55%

Table of stock prices for companies starting with A, B.

CAE Ind 37250 55%

Table of stock prices for companies starting with K, L, M, N.

CAE Ind 37250 55%

Table of stock prices for companies starting with O, P, Q, R.

CAE Ind 37250 55%

Table of stock prices for companies starting with S, T.

CAE Ind 37250 55%

Table of stock prices for companies starting with U, V, W, X, Y, Z.

CAE Ind 37250 55%

Table of stock prices for companies starting with A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

CAE Ind 37250 55%

Table of stock prices for companies starting with A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

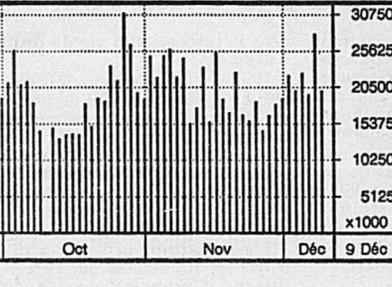
TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 3289.65, Fermeture: 3285.49, Bas: 3272.22



Moyenne mobile 10 jours, VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 45918000



INDICES DE TORONTO

Table listing various indices such as 300/COMPOSÉ, SERV. FINANCIERS, MINES ET MÉTAUX, etc., with their respective values and changes.

INDICE TSE 35

Table for the TSE 35 index showing high, closing, and volume.

Source: Decision-Plus Inc.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Form., Net.

Table A listing various stocks and their prices.

Table B listing various stocks and their prices.

Table C listing various stocks and their prices.

Table D listing various stocks and their prices.

Table E listing various stocks and their prices.

Table F listing various stocks and their prices.

Table G listing various stocks and their prices.

Table H listing various stocks and their prices.

Table I listing various stocks and their prices.

Table J listing various stocks and their prices.

Table K listing various stocks and their prices.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Form., Net.

Table L listing various stocks and their prices.

Table M listing various stocks and their prices.

Table N listing various stocks and their prices.

Table O listing various stocks and their prices.

Table P listing various stocks and their prices.

Table Q listing various stocks and their prices.

Table R listing various stocks and their prices.

Table S listing various stocks and their prices.

Table T listing various stocks and their prices.

Table U listing various stocks and their prices.

Table V listing various stocks and their prices.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Form., Net.

Table W listing various stocks and their prices.

Table X listing various stocks and their prices.

Table Y listing various stocks and their prices.

Table Z listing various stocks and their prices.

Table AA listing various stocks and their prices.

Table AB listing various stocks and their prices.

Table AC listing various stocks and their prices.

Table AD listing various stocks and their prices.

Table AE listing various stocks and their prices.

Table AF listing various stocks and their prices.

Table AG listing various stocks and their prices.

VOLUME: 31 200 000

INDICE GÉNÉRAL FERMETURE 611 53 + 17 96

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Form., Net.

Table A listing various stocks and their prices.

Table B listing various stocks and their prices.

Table C listing various stocks and their prices.

Table D listing various stocks and their prices.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Form., Net.

Table E listing various stocks and their prices.

Table F listing various stocks and their prices.

Table G listing various stocks and their prices.

Table H listing various stocks and their prices.

Table I listing various stocks and their prices.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Form., Net.

Table J listing various stocks and their prices.

Table K listing various stocks and their prices.

Table L listing various stocks and their prices.

Table M listing various stocks and their prices.

Table N listing various stocks and their prices.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Form., Net.

Table O listing various stocks and their prices.

Table P listing various stocks and their prices.

Table Q listing various stocks and their prices.

Table R listing various stocks and their prices.

Table S listing various stocks and their prices.

L'entreposage des pesticides sera réglementé à compter de janvier

LISA BINSSE

Les détaillants de pesticides et les entreprises qui en font l'entreposage au Québec et au Canada ont jusqu'au 1er janvier pour se conformer à la première phase des normes nationales d'entreposage des pesticides établies par l'Institut pour la protection des cultures.

Lorne Hepworth, vice-président de l'Institut, a déclaré hier que les contrevenants ne recevront pas de produits de protection des cultures — herbicides, insecticides et fongicides — tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas obtenu leur certificat de conformité pour les trois phases d'implantation. La date limite pour la première phase est le 1er janvier prochain, la deuxième le 1er janvier 1994 et la dernière, le 31 mars 1995.

M. Hepworth a expliqué en entrevue que l'industrie, consciente

que les normes des années 60 n'étaient plus suffisantes pour protéger le public, leurs employés et l'environnement ont mis de l'avant de nouvelles normes qui répondent mieux aux besoins de l'industrie.

L'implantation de ces normes occasionnera des déboursés aux entreprises qui peuvent varier de 5000 \$ à 120 000 \$. Cette implantation s'échelonne sur une période de 27 mois pour donner le temps à tous de s'y conformer. À la phase finale, l'Institut s'assurera du respect intégral des normes à l'aide d'un vérificateur indépendant qui fera le tour des entreprises membres.

«On a l'intention de démontrer notre sérieux dans l'implantation des nouvelles normes», dit M. Hepworth. Ces normes, établies après consultation auprès de l'industrie et des divers paliers de gouvernements, ont généralement été bien accueillies, a-t-il dit. «Nous sommes deux ans en avance sur les États-Unis dans ce

domaine, mais deux ans en retard sur le Royaume-Uni.»

Les nouvelles normes touchent 4100 entreprises canadiennes dont 300 au Québec et ne s'appliquent qu'aux produits antiparasitaires à des fins agricoles et industriels. Elles ont été conçues pour répondre aux besoins de l'industrie et pour assurer un entreposage fiable et responsables des produits antiparasitaires.

L'Institut, un organisme sans but lucratif, regroupe des fabricants, des entreprises de préparation et des distributeurs au Canada. Les entreprises membres ont un chiffre d'affaires d'environ 917 millions et comptent 3400 employés.

Marc Germain, de la firme Monsanto et président de la section québécoise, pense que 99 p. cent des entreprises se conformeront à la première phase. En août, 341 entreprises canadiennes d'entreposage avaient complété la première phase et 37 la deuxième.



Marc Germain de la firme Monsanto (à gauche) et Lorne Hepworth estiment qu'il en coûtera de 5000 \$ à 120000 \$ aux entreprises pour se conformer aux normes. PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Seize courtiers sous le coup d'accusations à la suite de la liquidation des Coopérants

ÉRIC CLÉMENT

L'Association des intermédiaires en assurance de personnes du Québec (AIAPO), qui avait ouvert une enquête à la suite de la liquidation des Coopérants, a retenu 170 chefs d'accusation à l'endroit de seize de ses membres.

L'enquête avait notamment pour but de vérifier si les transactions de polices d'assurances effectuées par des courtiers ou agents à la suite de la liquidation avaient été conformes à la loi qui régit l'association. Ces changements avaient donné lieu à du maraudage sur la clientèle qui

n'avait plus la possibilité de voir leur police défendue par les agents des Coopérants.

Faute de moyens, cette enquête n'a porté que sur 1568 des 11 000 cas de remplacements de polices intervenus entre janvier et mars 1992. Pour le président de l'AIAPO, M. Giovanni Gaudelli, l'échantillonnage retenu «au hasard» est représentatif des 11 000 cas de remplacement, un procédé qui par ailleurs n'est pas remis en cause... tant qu'il se fait selon les règles établies.

Sur les 1568 remplacements, 138 contenaient des anomalies sérieuses, 16 courtiers se voyant reprocher 170 chefs d'accusation. Treize types de chefs d'accusation

sont identifiés. Le plus courant concerne le «laissé à découvert» d'assurés qui se sont retrouvés sans assurance pendant un certain laps de temps, du fait de négligences de leur intermédiaire.

Les autres accusations évoquent des remplacements de police non justifiés, des formulaires d'état comparatif mal remplis, des falsifications de signature, des renseignements inexacts ou incomplets ou des manques d'information pour l'assuré, etc.

Ces accusations vont maintenant être étudiées par le Comité de discipline de l'association qui fera connaître son jugement d'ici le mois d'avril. Les sanctions peuvent aller de la simple répriman-

de à la révocation à vie du droit d'exercice.

D'autre part, l'association précise qu'elle a le mandat de protéger le public: «Les consommateurs qui pensent avoir été lésés peuvent déposer une plainte auprès de l'association, a déclaré M. Gaudelli. Et si l'assuré a perdu sa protection, il pourra poursuivre l'intermédiaire.»

L'association, la seule à octroyer les titres d'assureur-vie certifié et d'assureur-vie agréé au Québec, estime que la liquidation des Coopérants a créé une situation inédite dont il faut tirer des enseignements. Le président Gaudelli souhaite que la Loi sur les assurances, la Loi sur les intermédiaires de marché et la Loi sur la liquidation des compagnies soient modifiées afin de protéger le lien entre l'assuré et son courtier. L'AIAPO est aussi en faveur du gel temporaire des portefeuilles d'assurance lors d'une liquidation, afin d'éviter les remplacements abusifs de police et le maraudage.

Me Suzanne Hardy-Lemieux, qui a participé à l'enquête de l'AIAPO, a également indiqué que les pouvoirs de l'Inspecteur général des institutions financières devraient être accrus, mais qu'il faudrait aussi qu'il ait «les moyens de son action, afin de prévenir une autre situation comme celle des Coopérants». Le président Gaudelli a aussi précisé que si une autre faillite intervenait, «les assurés ne doivent pas paniquer» mais se renseigner.

Syncrude: le plus grand employeur d'autochtones

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

La compagnie Syncrude qui exploite depuis 1978 des sables pétroliers en Alberta se targue d'être l'entreprise du secteur privé à employer le plus grand nombre d'autochtones au Canada.

Des 4300 employés de Syncrude, 6 pour cent sont autochtones, a indiqué hier le président directeur-général de Syncrude Canada Ltée, Eric P. Newell, au cours d'une allocution prononcée devant des étudiants et professeurs du programme de gestion d'entreprises pétrolières à l'École des Hautes études commerciales de l'Université de Montréal.

«Il reste bien du chemin à faire», a ajouté M. Newell qui estime que les autochtones devraient constituer dix pour cent de la main-d'œuvre selon la répartition démographique régionale.

En outre, cette compagnie qui a fourni l'an dernier 11 pour cent de l'approvisionnement en pétrole brut du Canada, avec 60,3 millions de barils, a octroyé des contrats d'une valeur totale de 20 millions \$ à des entreprises autochtones.

Ces dernières comptent 200 employés autochtones. Le contexte est très différent de celui qui existe dans le Grand Nord québécois où la société Hydro-Québec qui veut faire d'autres aménagements hydro-électriques est à couteaux tirés avec les Cris et les Inuit.

Les autochtones du nord d'Edmonton, où sont les installations de Syncrude, n'ont aucune réclamation territoriale sur les terres, celles-ci étant de propriété fédérale, a dit M. Newell.

Pour soutenir le développement économique des autochtones dont les territoires de chasse et pêche jouxtent les terres abritant les sables bitumineux, les dirigeants de Syncrude consultent les bandes locales pour connaître leur plan de développement et vient à y apporter leur contribution, a expliqué M. Newell.

Cégep de Saint-Laurent

Monsieur Claude Boily, directeur général du Collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Laurent, est heureux d'annoncer l'élection, lors de l'assemblée annuelle, de Me Michel Lespérance, au poste de président du conseil d'administration et de monsieur Claude Hamel au poste de vice-président.

Me Michel Lespérance est avocat de formation et secrétaire général de l'Université de Montréal. Monsieur Claude Hamel est professeur au département des sciences biologiques de l'Université du Québec à Montréal. Il occupait, jusqu'à tout récemment, le poste de doyen-adjoint des études avancées et de la recherche au même endroit.

Pour l'année 1992-1993, le comité exécutif est composé des personnes suivantes: messieurs Claude Boily, Michel Lespérance, Claude Hamel, Pierre Léonard, Giovanni De Paoli et Jacques Lévesque.



Me Michel Lespérance

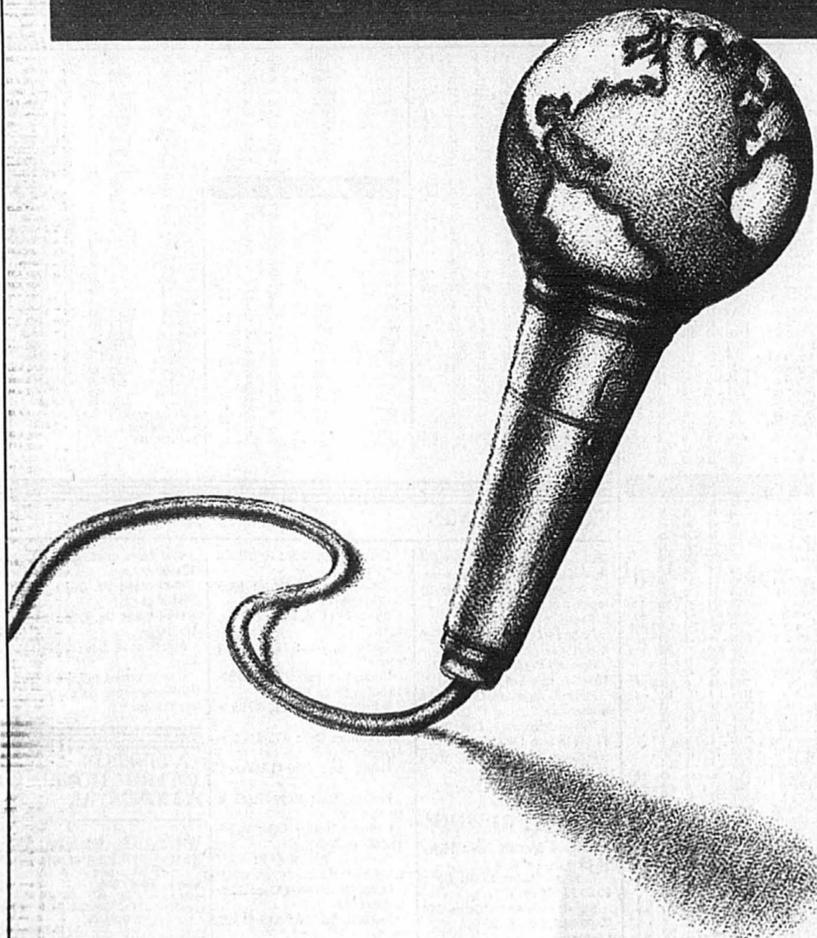


M. Claude Hamel

La conférence internationale

«À la recherche de l'organisation de demain»

Quand le monde nous parle...



Palais des Congrès de Montréal, les 4, 5 et 6 avril 1993
Coût par participant: 895\$

Seulement 1000 places disponibles; hâtez-vous de réserver!

Soyez de ceux et de celles qui profiteront d'un transfert de savoir-faire exceptionnel: les 4, 5 et 6 avril 1993, quelques-uns des plus grands penseurs et praticiens du management moderne discuteront des nouvelles tendances qui émergent d'Amérique, d'Europe et d'Asie.

Cet événement sans précédent s'adresse à tous les chefs d'entreprise, dirigeants(tes) et gestionnaires qui veulent découvrir de nouvelles façons de penser, de gérer et de collaborer dans l'organisation de demain.

Parmi les conférenciers: Warren Bennis, David M. Culver, Charles H. Turner, Gaétan Lussier, François Perdrizet, Robert B. Reich, Michel Rocard, Hervé Sérieyx, Michael Y. Yoshino... et plusieurs autres. Parmi les grands thèmes abordés: la gouvernabilité de l'État, les tendances en management, le nouveau leadership, le «Big-Bang» des organisations, les caractéristiques de l'organisation de demain... et plusieurs autres.

Pour obtenir le programme complet et des fiches d'inscription, téléphonez au (514) 848-7007 ou au (418) 681-4455 ou demandez-les par télécopieur au (514) 848-9150 ou au (418) 681-9494.

Un événement conçu et réalisé par le Groupe Innovation et ses partenaires.



en collaboration avec

la presse

MARCHÉ DES OPTIONS — (Chicago)

Table of market options for various stocks and indices, including columns for option type, price, and date.

LES DEVISES

Table of exchange rates for various currencies, including columns for currency, rate, and date.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Table of Trans-Canada options, including columns for stock name, option type, price, and date.

FONDS MUTUELS

Table of mutual funds, including columns for fund name, type, and performance metrics.

LES OBLIGATIONS

Table of government and corporate bonds, including columns for issuer, maturity, and yield.

CONTRATS A TERME DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock futures contracts, including columns for contract type, price, and date.

INDICES SUR OPTIONS STANDARD & POOR A CHICAGO

Table of Standard & Poor's index options, including columns for index name, option type, price, and date.

DOLLAR

Table of dollar exchange rates and related market data.

LES OBLIGATIONS

Table of government and corporate bonds, including columns for issuer, maturity, and yield.

INDICES SUR OPTIONS STANDARD & POOR A CHICAGO

Table of Standard & Poor's index options, including columns for index name, option type, price, and date.

DIVIDENDES

Table of dividend-paying stocks, including columns for company name, dividend amount, and date.

LES OBLIGATIONS

Table of government and corporate bonds, including columns for issuer, maturity, and yield.

INDICES SUR OPTIONS STANDARD & POOR A CHICAGO

Table of Standard & Poor's index options, including columns for index name, option type, price, and date.

Donnez généreusement à LA FONDATION CANADIENNE DU REIN.

LA FIN D'UN CONTE DE FÉES



Le couple princier tout souriant, en lune de miel, il y a 11 ans.



Lors de leur visite à Hong Kong en novembre, le prince Charles et Lady Diana se boudaient presque en public.

De la lune de miel jusqu'à la rupture

Reuter
LONDRES

■ L'union du prince Charles, héritier du trône d'Angleterre, et de Lady Diana Spencer avait commencé comme un conte de fées.

Onze ans plus tard, les Britanniques conviennent que, même — et peut-être surtout — chez les princes, la vie conjugale n'est pas nécessairement idyllique.

En présentant sa rougissante fiancée au pays, en février 1981, le prince de Galles semblait visiblement soulagé d'avoir trouvé une épouse répondant aux critères d'une future reine.

Lady Diana, « my shy Di » (ma timide Diana), comme l'appelaient affectueusement Charles, était issue d'une excellente famille.

A moins de 20 ans, elle passait en outre pour n'avoir pas eu auparavant la moindre liaison amoureuse.

Les biographes de la princesse la présenteront plus tard comme une vierge sacrifiée sur l'autel d'une monarchie britannique en mal de sang neuf.

A peine sortie de l'adolescence, Diana était vouée à être l'objet de toutes les curiosités d'une presse à sensation sans scrupules.

Peu avant le mariage, le 29 juillet 1981, la Grande-Bretagne fut prise d'une frénésie touchant à l'hystérie: assiettes, tee-shirts et badges à l'effigie du couple princier se vendaient comme des petits pains.

Quatre jours avant la cérémonie, des milliers de personnes campaient déjà autour de St. Paul pour être sûres d'entrevoir le cortège nuptial à son passage.

Mais, après sa lune de miel — une croisière en Méditerranée — Diana allait se trouver piégée dans les contraintes d'un protocole rigide.

Dans les tabloids, elle « détroitait » Charles et sa vie privée était décortiquée.



Charles et Diana avec leurs fils William et Harry.

Dans le même temps la presse populaire ironisait sur l'intérêt porté par le « prince-philosophe » à l'architecture et à l'environnement — deux sujets auxquels elle ne portait pas le même intérêt.

On prêterait au prince plusieurs liaisons avant son mariage, et surtout avec Camilla Parker-Bowles, qui a épousé un des amis de Charles et dont il est resté très proche. Selon la biographie d'Andrew Morton, Diana n'a jamais surmonté une forme de jalousie à l'égard de celle qu'elle considère comme sa rivale.

Diana reprochait aussi au prince de négliger leurs deux fils, William et Harry, nés dans les premières années de leur union.

Aux obligations publiques assumées séparément par les deux époux, s'ajoutent les absences. Amoureux de la France et de l'Italie, Charles ne manque pas une occasion de s'y rendre. La presse populaire ira même jusqu'à comptabiliser que les époux sont restés, en une occasion, 33 jours sans se voir.

La séparation, en mars, du prince Andrew, second fils de la



Camilla Parker Bowles

souveraine, et de Sarah Ferguson, a été suivie en avril du divorce de la princesse Anne, après 18 ans de mariage.

Seule à remplir le carnet rose dans la morosité ambiante, cette dernière se remarie samedi avec le commandant Timothy Laurence dans une église proche du château de Balmoral, en Écosse.

La touche finale à « l'annus horribilis »

Agence France-Presse
LONDRES

■ L'année 1992, qui aurait dû marquer avec faste les 40 ans de règne de la reine Elizabeth II, a au contraire été une année particulièrement noire, qualifiée par la reine elle-même « d'Annus Horribilis ». Et la séparation de Charles et Diana ne pourra que la conforter dans cette idée.

Dans un discours fin novembre, la reine, visiblement émue, avait déclaré qu'elle ne repenserait pas à cette année avec « une joie sans mélange ».

Dès le mois de mars, le palais de Buckingham annonçait qu'Andrew, le duc d'York, second fils de la reine, se séparait de Sarah Ferguson, après cinq ans et demi de mariage.

Cinq semaines plus tard, le divorce de la princesse Anne et de Mark Phillips, mariés depuis 18

ans, est prononcé. Puis vient la publication dans le monde entier des photos de la rousse Fergie en compagnie intime d'un milliardaire américain.

Mais le coup le plus rude viendra sans doute de la publication, en juin, de la biographie de la princesse Diana, *Diana, sa vraie vie*. En quatre mois, ce livre basé sur des témoignages d'intimes de la princesse, se vend à plus de 300 000 exemplaires en Grande-Bretagne.

La publication du livre va déchaîner la presse populaire, qui harcèle alors plus que jamais le couple princier. En août, un tabloïde publie même le script d'une conversation téléphonique attribuée — sans preuve — à Lady Diana avec un ami d'enfance qui lui déclare sa flamme.

Début novembre, en Corée du sud, lors de leur premier voyage ensemble à l'étranger depuis la parution du livre de Morton, la

presse prend des photos d'une Diana boudeuse, se détournant ostensiblement de son époux. A leur retour, les journaux s'attaquent à un tabou absolu: ils affirment que la reine et le prince Philip ont demandé à la princesse de « rentrer dans le rang ».

C'en est trop. Dans une démarche exceptionnelle, le palais de Buckingham publie un communiqué dans lequel la princesse de Galles dénonce « les articles trompeurs qui visent directement la reine et le duc d'Edimbourg ».

Bien que la fin de l'année approche, les tourments de la reine n'en sont pas pour autant terminés: le 20 novembre éclate l'incendie du château de Windsor, sa résidence préférée, et une polémique éclate sur le coût des réparations. Quelques jours plus tard, la reine fait savoir qu'elle est prête à payer des impôts, pour la première fois depuis son accession au trône.

Le seul événement heureux de l'année a finalement été l'annonce du remariage de la princesse Anne et du commandant Timothy Laurence, faite quatre jours avant celle de la séparation de Charles et Diana.

(pour une livre mise, on en gagne six en cas de renonciation).

A l'inverse, l'éventualité d'une abdication de la Reine Elizabeth II en faveur de son fils aîné est considérée comme moins probable par les parieurs, cette cote passant en quelques heures de 25 contre 1 à 50 contre 1.

La chaîne de bookmakers William Hill, chez qui ces mises ont été enregistrées, précise qu'elle a refusé de prendre des paris sur un divorce de Charles et Diana, malgré les nombreux appels de parieurs intéressés.

EATON
Actiforme

la boutique en action des tenues d'exercices chez Eaton Centre-ville, rez-de-chaussée.

Dissonances: Charles aime la musique classique, Diana le rock

Agence France-Presse
LONDRES

■ Il aime la musique classique, elle aime le rock. Le couple princier formé de Charles et Diana, dont la séparation a été annoncée hier, laissera l'image d'un impossible conte de fées entre deux êtres trop dissemblables.

Leur union, célébrée en juillet 1981 à la cathédrale Saint-Paul de Londres, avait été qualifiée de « mariage du siècle ». A 20 ans, la jeune et jolie fille de bonne famille épousait le prince héritier le plus convoité de la planète, de 13 ans son aîné.

Dix ans plus tard, leur couple était devenu « une équipe professionnelle partageant le poids de la vie publique », selon Andrew Morton, l'auteur de *Diana, sa vraie histoire*, la biographie qui a définitivement cassé la légende en citant des amis intimes de la princesse racontant ses difficultés et ses déceptions.

Nul ne prêtait, au début de l'idylle, attention aux dissemblances entre les époux. Entre la maturité du prince, rompu à la vie austère et parfaitement réglée de la Cour, et la jeune princesse qui partageait, peu de temps

avant son mariage, un appartement avec des amis dans un quartier d'étudiants de Londres.

Charles aime la chasse, la pêche et le polo. C'est un solitaire, un érudit épris de musique classique et d'architecture. Il s'inquiète de l'environnement et plaide pour la préservation de la planète.

Diana aime le rock'n'roll et adore la mode. Sa timidité et son émotivité font le bonheur des photographes.

Le prince, qui avait avoué un jour « parler aux plantes », est d'un accès difficile. La princesse, au contraire, a su habilement se faire aimer des Britanniques et devenir un des personnages les plus populaires de la famille royale.

Selon les spécialistes de la famille royale, Charles aurait été rapidement déçu par la « superficialité » de son épouse. Les entorses à l'étiquette que s'accorde la princesse (escapade nocturne pour aller regarder la télévision chez une amie d'enfance, refus de porter des gants) lui sont difficilement compréhensibles.

Bien qu'issue d'une vieille et illustre famille anglaise, les

Spencer, Diana a du mal à s'adapter au palais de Buckingham. Elle s'y ennueira tellement, dans les premières années de son mariage, qu'on la surprindra en train de faire du patin à roulettes dans les couloirs lambrissés du palais.

Son désarroi était tel qu'elle aurait fait plusieurs tentatives de suicide pour « appeler à l'aide », toujours selon Andrew Morton, et a dû lutter des années pour surmonter une boulimie malade.

Rapidement, les époux vivent des vies séparées dans leur palais de Kensington, en plein centre de Londres, et Charles se retrouve de plus en plus souvent seul à Highgrove, leur résidence de campagne de l'ouest de l'Angleterre où Diana s'ennuie.

L'éducation de William et Harry, les deux enfants nés en 1982 et 1984, ne les rapproche même pas. C'est souvent Diana qui les conduit, seule, à l'école de Londres où ils étaient inscrits avant d'aller en pension.

En 1991, Diana fêtait ses 30 ans, seule avec le prince Harry. « le seul homme dans ma vie », avouait-elle — tandis que Charles donnait une réception à Highgrove.

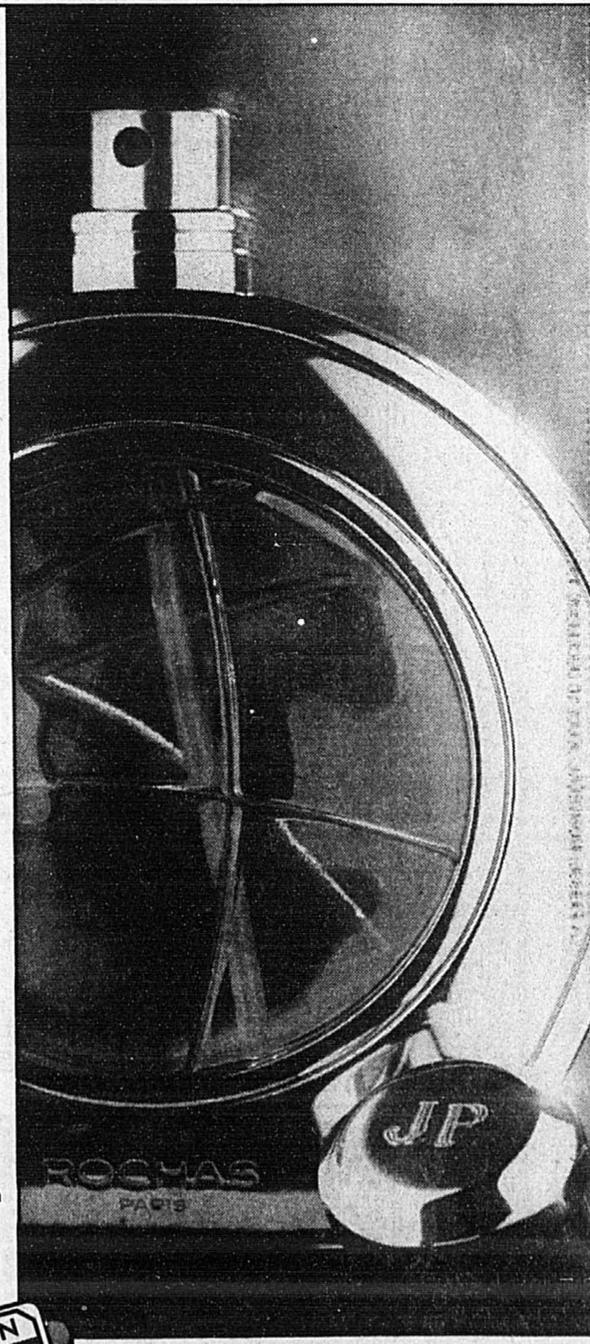
Offre spéciale!

À l'achat d'un flacon d'eau de toilette Globe de Rochas pour hommes, nous y inscrirons ses initiales sans frais supplémentaires! Offre en vigueur chez Eaton Centre-ville seulement

Offrez un cadeau de Noël personnalisé. À l'achat d'un flacon d'eau de toilette Globe pour hommes chez Eaton, nous y inscrirons ses initiales sans frais supplémentaires. Passez au comptoir Rochas chez Eaton Centre-ville, du 10 au 19 décembre de 11 h à 15 h ou de 17 h à 20 h pour faire graver votre achat. La collection Globe de Rochas, pour hommes. 43.00 à 80.00

Offert chez Eaton Centre-ville seulement. Rayon des fragrances pour hommes, 216. Achats en personne seulement.

Eaton Centre-ville, en collaboration avec Radio-Québec, présente le spectacle de marionnettes Passe-Partout Les samedis 12 et 19 décembre, au 4^e étage, à 12 h 13 h 14 h 15 h. Une figurine de la collection Passe-Partout sera remise à chaque enfant.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas